

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. intitulé du projet

Création et exploitation d'un forage d'irrigation sur la commune de Vert-le-Grand (Essonne-91)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC SCHINTGEN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Pierre SCHINTGEN (directeur d'exploitation)

RCS / SIRET

4	0	4	7	0	5	8	0	8	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-3 du code de l'environnement et éventuellement concerné(s) par le projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16 a) c)	forage d'irrigation de 25 m / irrigation supérieure à 100 ha / prélèvement > 8 m ³ /h en ZRE nappe de Beauce
17 d)	Dispositif de captage des eaux souterraines en ZRE nappe de Beauce > 8 m ³ /h Dossier loi sur l'Eau IOTA rubrique 1.1.1.0

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer un forage d'eau de 25 m de profondeur environ qui captera les eaux souterraines de la nappe du Calcaire de Brie dont le niveau d'eau statique prévisionnel se situe vers 8 mètres de profondeur. Le débit instantané souhaité est de 80 m³/h maximum. L'eau issue du forage servira pour l'irrigation de parcelles implantées sur le territoire de Vert-le-Grand (91), d'une surface totale de 140,61 ha.

Le projet est situé sur la commune de Vert-le-Grand, à 1100 m à l'Est de l'axe routier RD31, sur une parcelle agricole.

Aucun travaux de démolition n'est à prévoir.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet consistera à mobiliser les eaux souterraines de la nappe du Calcaire de Brie (issue de la masse d'eau : FRHG092 - Calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce) via la création d'un forage d'exploitation pour atteindre le réservoir de la nappe d'eau à une profondeur comprise entre 18 et 25 m de profondeur.

La commune de Vert-le-Grand est incluse dans la zone de répartition des eaux de la nappe de Beauce (code national 3004) mais pas dans la zone de répartition du Champigny (code national 3006), ni dans la liste des communes concernée par le classement en Nappe réservée à l'Alimentation en Eau Potable (NAEP) de l'Éocène de la nappe de Beauce en Île-de-France.

Le forage d'exploitation sera réalisé sur une parcelle agricole, jugée peu sensible aux risques naturels et technologiques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de forage seront réalisés avec une foreuse suffisamment puissante pour creuser les terrains où seront réalisés les travaux suivants. Les cotes seront ajustées pendant la phase de travaux.

- creusement jusqu'à 18 m de profondeur (cote ajustée pendant la phase de travaux afin d'atteindre la profondeur du mur du Sable de Fontainebleau voire de creuser un peu le Calcaire de Brie),
- pose d'un tubage en acier avec centreurs de même acier, cimenté à l'extrados sous pression pour assurer une bonne isolation vis-à-vis des terrains de surface,
- creusement jusqu'à 25 m de profondeur (cote ajustée pendant la phase de travaux afin d'atteindre la profondeur du mur du Calcaire de Brie représenté par les argiles vertes)
- pose d'une colonne de captage avec centreurs à fil enroulé en inox et massif de gravier siliceux en face du calcaire de Brie de 18 à 25 m,
- pompages de nettoyage et opérations de développement éventuelles du forage,
- pompages d'essai pour caractériser la nappe sollicitée et définir le débit optimum d'exploitation de l'ouvrage et son incidence sur la ressource en eau.

Les travaux se feront de jour et dans le respect des normes de sécurité pour le personnel de chantier et pour l'environnement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le débit instantané maximum sera de 80 m³/h, et de 157 000 m³/an (volume attribué pour la campagne d'irrigation 2020).

Ce volume annuel sera défini chaque année par les règles de gestion collective de l'irrigation instaurées par l'autorisation unique de prélèvement (Organisme Unique Gestion Collective d'Île-de-France).

L'exploitation se fera d'avril à septembre, pendant la période d'irrigation, et pourra être retardée ou avancée selon les conditions météorologiques.

La pompe immergée installée à 22 m de profondeur (ajustée en fonction du résultats des tests hydrauliques). Elle sera alimentée par le courant du réseau ERDF.

L'irrigation se fera par des conduites enterrées existantes au départ du forage puis par des canalisations aériennes jusqu'à l'enrouleur positionné sur la parcelle à irriguer.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet ne sera pas soumis à la procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage	25m
Altitude	+91 m NGF
Emprise par ouvrage au sol en phase d'exploitation.	3 m ² en exploitation
Emprise par ouvrage au sol en phase de travaux.	300 m ² en phase de travaux
Débit instantané prélevé	80 m ³ /h maximum
Volume au plus sollicité annuellement	157 084 m ³ /an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune : Vert-le-Grand
Lieu-dit: "Ferme de Montaubert"
Parcelle n°169 de la section B

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 38' 64" E Lat. 48° 59' 53" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition des eaux de la nappe de Beauce ZRE 03004. C'est l'Organisme Unique de Gestion Collective d'Irrigation d'Ile-de-France qui est homologué par l'autorité administrative compétente pour l'attribution des volumes individuels aux agriculteurs irrigants. Le volume alloué chaque année est fonction de l'état de la nappe de Beauce.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet se situe à 3,6 km vers le sud-est : • Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte, Directive oiseaux_ FR1110102.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Masse d'eau FRHG092 - Calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce (Calcaire de Brie)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un cône de rabattement dans la nappe d'eau souterraine sera créé au droit du forage pendant chaque pompage d'exploitation. Au vu des caractéristiques de la nappe et des débits prélevés, l'impact sur le milieu naturel ne sera pas préjudiciable.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cuttings de forage (déblais liés au creusement des terrains pour atteindre la profondeur estimée de 25 m). Ils seront régalez autour du forage étant donné le peu de volume lié à ce creusement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage d'exploitation sera situé sur une parcelle agricole, et son emprise ne couvrira qu'une surface très réduite de l'ordre de 3m2 en phase d'exploitation
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un seul camion et une foreuse seulement pendant la phase des travaux qui durera 2 semaines.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux décrits engendreront des nuisances sonores temporaires. Des mesures de réduction seront mises en œuvre. L'entreprise sera tenue de respecter la réglementation en vigueur sur les bruit de voisinage (art. R.1334-30 à R1334-37 du code de la Santé Publique). En phase d'exploitation, le projet générera aucun impact sonore étant donné que la pompe immergée se situera à environ 22 m de profondeur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seulement pendant la phase travaux, la foration des terrains par la foreuse engendrera un peu de vibrations mais seulement sur une zone de l'ordre de quelques mètres autour du forage.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, l'entreprise réalisera des pompages d'essai pour déterminer les caractéristiques de la nappe du Calcaire de Brie et les débits optimums d'exploitation. De ce fait, les tests hydrauliques induiront un rejet des eaux prélevées vers une partie des parcelles du pétitionnaire localisées autour du projet.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une parcelle agricole.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Selon la Banque de données du Sous-Sol, le forage le plus proche du projet est situé à environ 80 m à l'ouest du projet. Ce forage, référencé à la Banque des données du Sous-Sol du BRGM sous le n° 0257-3X 0049, a été exploité par le pétitionnaire pour les anciennes campagnes d'irrigations. Les autres ouvrages concernent des piézomètres localisés autour de la "Butte de Montaubert" situés à plusieurs centaines de mètres. Ainsi, les incidences du projet ne sont pas susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Régalage du volume des cuttings de forage en phase travaux autour du chantier de forage.
- Épandage des eaux du forage lors des pompages d'essai pendant les travaux, rejetées via des rampes dispersant le débit total sur l'emprise agricole appartenant au pétitionnaire.
- Réduction du bruit : respect des normes pour réduire les nuisances sonores. Des horaires de travail seront mis en place pour ne pas déranger les riverains.
- Réduction de l'impact visuel : situation du projet à 100 m des habitations les plus proches (corps de ferme du pétitionnaire), sur le bord d'une parcelle agricole mais derrière un écran de végétation de type arboré.
- Prévention d'une pollution aux hydrocarbures : l'aire de chantier sera située sur une zone bâchée. La foreuse sera rechargée en carburant sur cette zone. L'entreprise devra se munir d'un kit d'antipollution hydrocarbures.

7. Avez-vous besoin d'évaluation ?

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse du projet au regard des contraintes du site ne permet d'identifier aucun risque susceptible d'induire une nuisance auprès de l'environnement et de la population humaine.

Il ne semble donc pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexes obligatoires 1 à 6 illustrant les objets sollicités en 8.1.

7. Châssement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



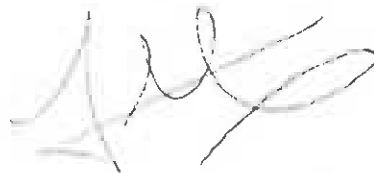
Fait à

Sert le Grand

le,

18 mars 2021.

Signature



ANNEXE 2

Figure 1 : localisation du projet sur extrait de carte IGN (04/02/2021)

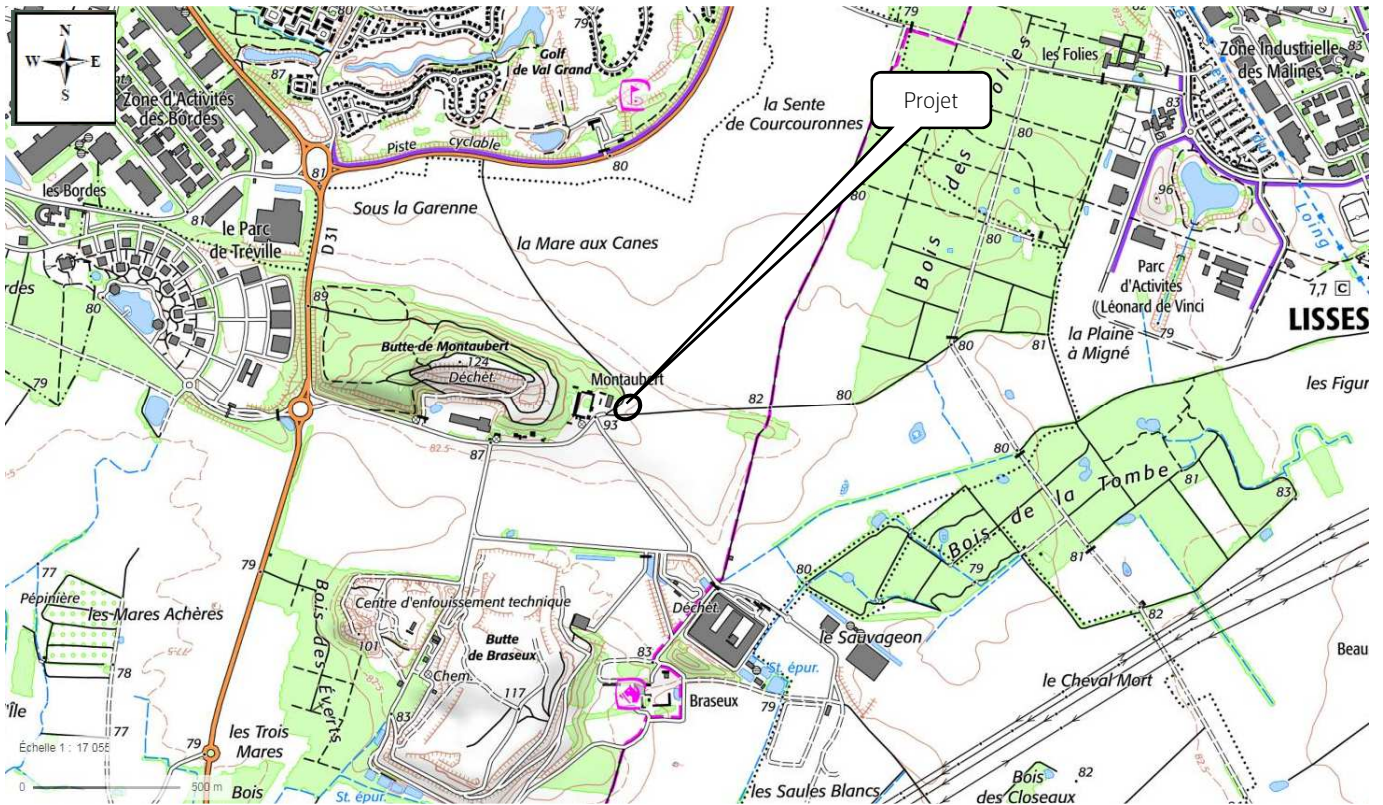
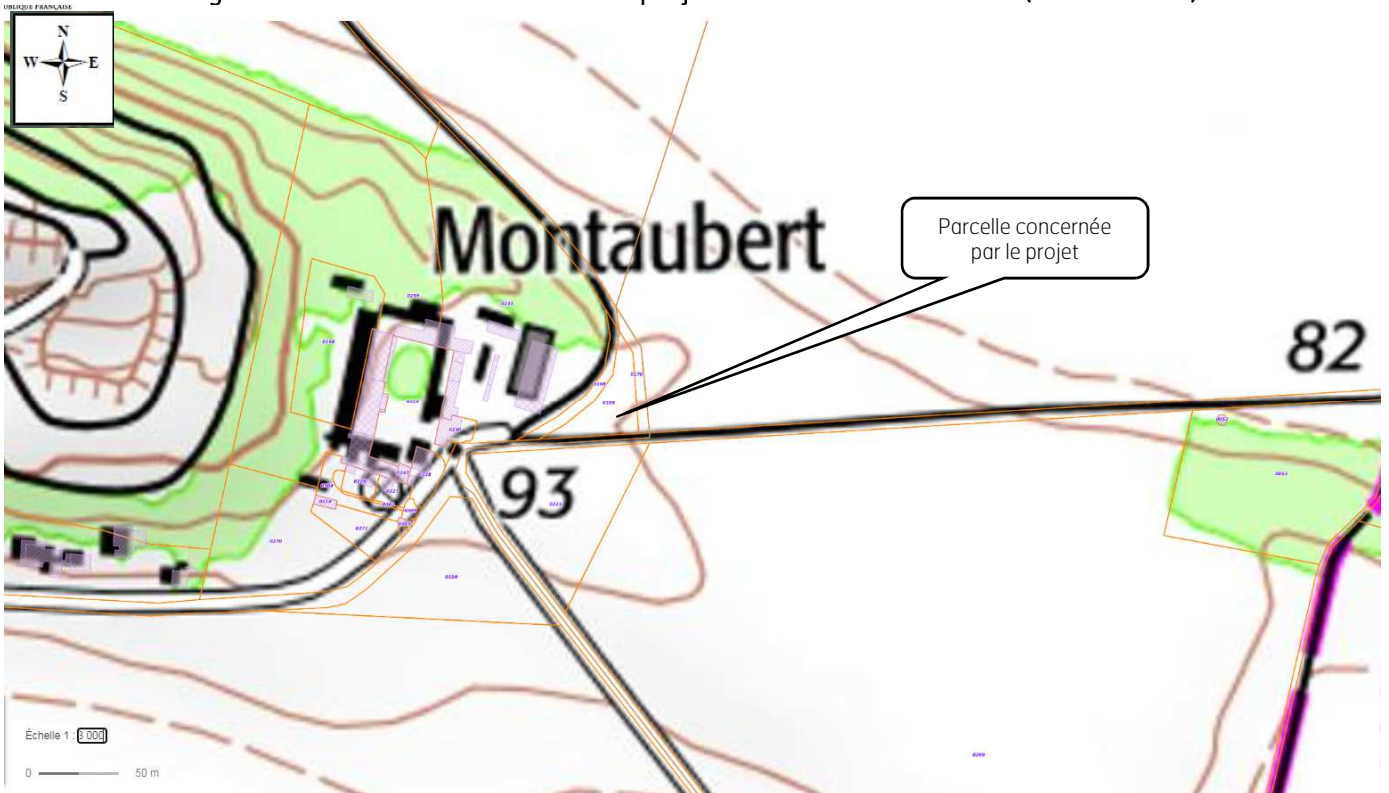


Figure 2 : zoom de la localisation du projet sur fond IGN cadastrale (04/02/2021)



Le forage sera réalisé sur la parcelle n°169 de la section B de Vert-le-Grand.

ANNEXE 3 (localisation des prises de vue en annexe 4)

Figure 3 : vue 1 vers l'Est-sud-est du 04/02/2021



Figure 4 : vue 2 vers l'Ouest du 04/02/2021



ANNEXE 4

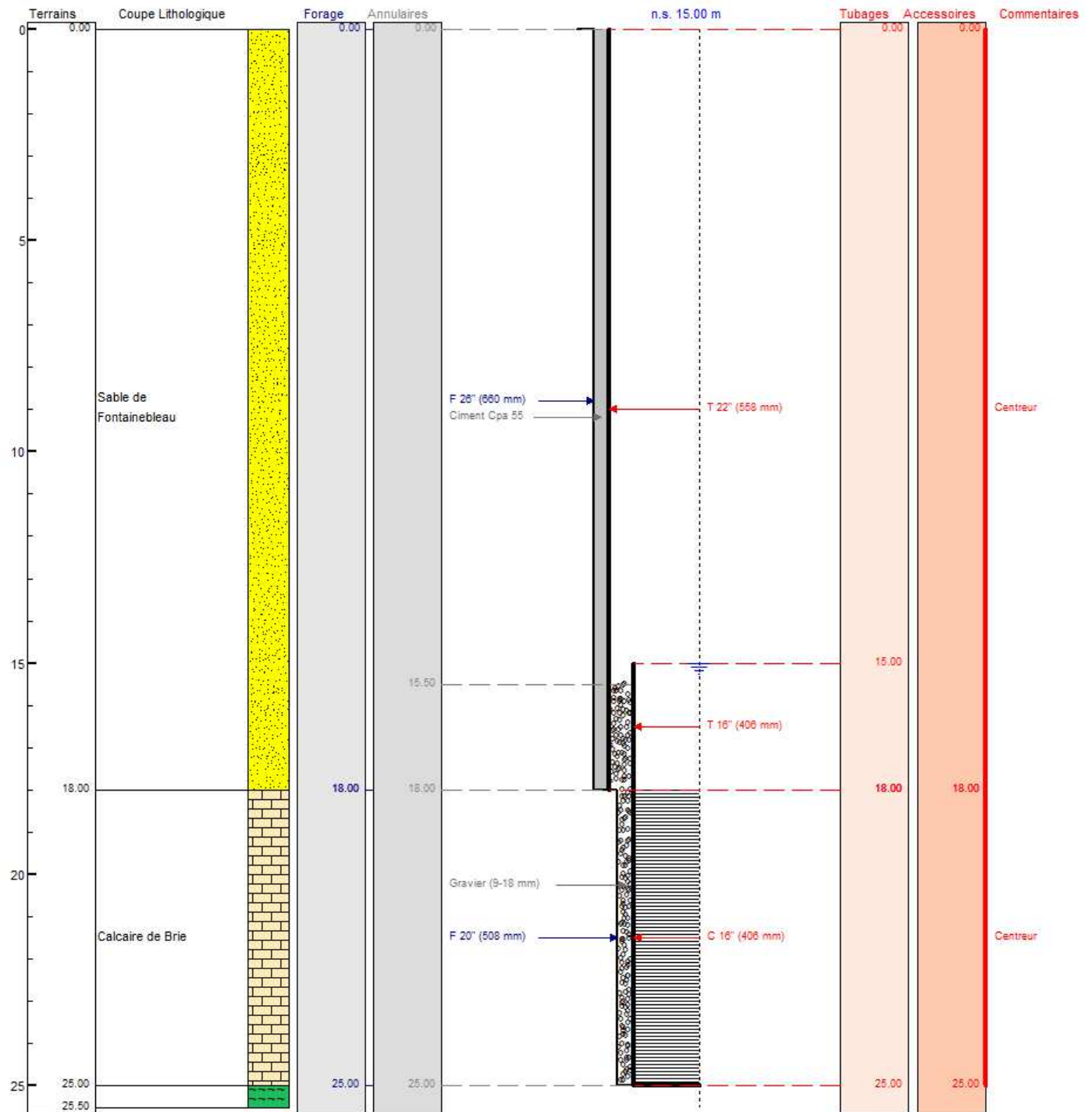
Figure 5 : plans des abords du projet (Geoportail - Vue aérienne du 05/08/2018)



Le projet de forage est cerné de terres agricoles exploitées pour les cultures sur sa moitié Est, et par des habitations et des espaces boisés sur sa moitié Ouest.

ANNEXE 5

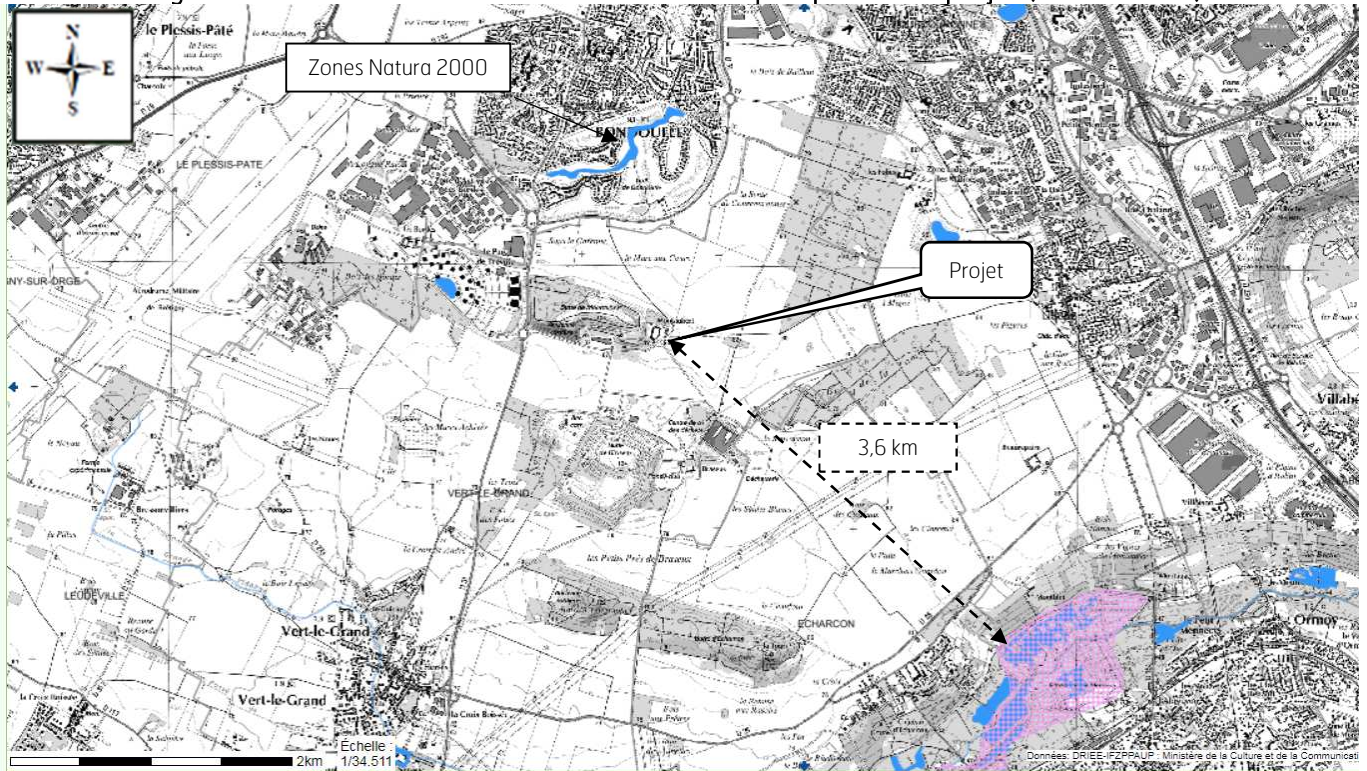
Figure 6 : coupe technique et lithostratigraphique de principe du forage prévisionnel (04/02/2021)



Les profondeurs et les cotes seront ajustées lors de la foration selon le levé géologique des échantillons de terrain.
 Les profondeurs et les cotes des équipements seront alors actualisées.

ANNEXE 6

Figure 7 : localisation de la zone Natura 2000 la plus proche du projet (04/02/2021)



La zone NATURA 2000 la plus proche se situe à 3,6 km au Sud-est du projet :

- Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte, Directive oiseaux_ FR1110102.

Plan des parcelles

Campagne : 2021



Légende	
Culture	%
Blé tendre	42,4
Mais grain	13,6
Orge 6 rangs hiver	25,4
Orge de printemps	11
Pois	7,4
Sans culture	0,3

--- réseau enterré

--- réseau hors sol

Total 219.77 100



N° Pacage : 091004523

Nom, prénom ou dénomination sociale : GAEC SCHINTGEN

Date de signature : 07/04/2020

N° Cachet : 091004523-1

Signature électronique : 94qWSDI/VspqbEsLv0xROV1AYrciXKym

Registre parcellaire graphique 2020 télédéclaré

N° de page : 2/3

Ilot n° : 6

Surface graphique (ha) : 20,78

Commune(s) concernée(s) par cette photographie :
VERT LE GRAND (91648),
BONDOUFLE (91086)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	ORH	3,00
3	GRP	17,78



Coordonnées (X/Y) du centre de la photographie : 654240/6833408

Date de la photographie : du 23 juillet au 6 août 2018 © IGN - Extrait de la BD ORTHO®



N° Pacage : 091004523

Nom, prénom ou dénomination sociale : GAEC SCHINTGEN

Date de signature : 07/04/2020

N° Cachet : 091004523-1

Signature électronique : 94qWSDI/VspqbEsLv0xROV1AYrciXKym

Registre parcellaire graphique 2020 télédéclaré

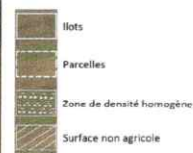
N° de page : 1/2

Ilot n° : 3

Surface graphique (ha) : 85,85

Commune(s) concernée(s) par cette photographie :
VERT LE GRAND (91648),
LISSES (91340), BONDOUFLE (91086)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	BTH	31,38
2	BTH	24,66
3	ORH	29,81



Coordonnées (X/Y) du centre de la photographie : 654991/6833629

Date de la photographie : du 23 juillet au 6 août 2018 © IGN - Extrait de la BD ORTHO®



N° Pacage : 091004523

Nom, prénom ou dénomination sociale : GAEC SCHINTGEN

Date de signature : 07/04/2020

N° Cachet : 091004523-1

Signature électronique : 94qWSDI/VspqbEsLv0xROV1AYrciXKym

Registre parcellaire graphique 2020 télédéclaré

N° de page : 3/3

Ilot n° : 7

Surface graphique (ha) : 16,02

Commune(s) concernée(s) par cette photographie :
VERT LE GRAND (91648)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	PPR	15,86
3	FVL	0,14



	Ilots
	Parcelles
	Zone de densité homogène
	Surface non agricole



Coordonnées (X/Y) du centre de la photographie : 654948/6832703

Date de la photographie : du 23 juillet au 6 août 2018 © IGN - Extrait de la BD ORTHO®



N° Pacage : 091004523

Nom, prénom ou dénomination sociale : GAEC SCHINTGEN

Date de signature : 07/04/2020

N° Cachet : 091004523-1

Signature électronique : 94qWSDI/VspqbEsLv0xROV1AYrciXKym

Registre parcellaire graphique 2020 télédéclaré

N° de page : 1/3

Ilot n° : 5

Surface graphique (ha) : 19,2

Commune(s) concernée(s) par

cette photographie :

VERT LE GRAND (91648)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	JSM	0,05
2	CZH	19,15



Coordonnées (X/Y) du centre de la photographie : 654601/6832711

Date de la photographie : du 23 juillet au 6 août 2018 © IGN - Extrait de la BD ORTHO®



N° Pacage : 091004523

Nom, prénom ou dénomination sociale : GAEC SCHINTGEN

Date de signature : 07/04/2020

N° Cachet : 091004523-1

Signature électronique : 94qWSDI/VspqbEsLv0xROV1AYrciXKym

Registre parcellaire graphique 2020 télédéclaré

N° de page : 2/2

Ilot n° : 4

Surface graphique (ha) : 23,42

Commune(s) concernée(s) par cette photographie :
VERT LE GRAND (91648)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	CZH	23,42



Coordonnées (X/Y) du centre de la photographie : 653931/6832751

Date de la photographie : du 23 juillet au 6 août 2018 © IGN - Extrait de la BD ORTHO®